



**PROJET**

## Comité exécutif du Conseil multidisciplinaire (CECM)

Réunion tenue le 9 décembre 2021 – via TEAMS

Ordre du jour	Document joint	horaire			Présent	Absent
1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion		10h00	Isabelle Benoit	Travailleuse sociale, Programme jeunesse	X	
2. Adoption de l'ordre du jour	X		Isabelle Bombardier	Coordonnatrice en résonance magnétique	X	
3. Adoption du compte rendu de la réunion du 11 novembre 2021	X		Élise Castonguay	Orthophoniste	X	
4. Affaires découlant des réunions précédentes			Ahmed Douadi	Coordonnateur en génie biomédical, trésorier du CECM	X	
5. Nouvelles du président-directeur général		10h15	Véronique Jarry-Boileau	Psychologue	X	
6. Nouvelles de la DSM		10h30	Guy Jolicoeur	Travailleur social, vice-président du CECM	X	
7. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire		10h45	Nadine Lajeunesse	Ergothérapeute	X	
8. Avis Commission Laurent	X	11h00	Marcel Landry	Conseiller cadre innovation et pratiques exemplaires	X	
9. Suivi des comités relevant du CECM			Magali Leblanc	Physiothérapeute, secrétaire du CECM	X	
9.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs		11h05	Luc Legris	Directeur adjoint à la DSM, volet pratiques professionnelles		X
9.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences		11h15	Sylvain Lemieux	Président-directeur général	X	
9.3 Rapport du comité des communications		11h25	Christine Sicard	Travailleuse sociale	X	
9.4 Rapport du comité trésorerie		11h35	Caroline St-Denis	Directrice des services multidisciplinaires	X	
9.5 Rapport du comité d'AGA		11h40	Martin St-Georges	Organisateur communautaire, président du CECM	X	
9.6 Rapport du comité statuts et règlements		11h50	Myriam St-Laurent	Travailleuse sociale		X
10. Pénurie de main d'œuvre catégorie 4		11h55				
11. Varia						
12. Prochaine réunion ordinaire : le 13 janvier 2022						
13. Clôture de la réunion		12h00				

N°	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions - décisions	Action/suivi/déla
1.	Constatation du quorum et ouverture de la réunion	La réunion débute à 10h00.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Il est proposé par M. Jolicoeur et appuyé par Mme Leblanc d'adopter l'ordre du jour tel que déposé. Adopté à l'unanimité.	
3.	Proposition d'adoption du compte rendu de la réunion ordinaire du 11 novembre 2021	Il est proposé par Mme Leblanc et appuyé par Mme Sicard d'adopter le compte rendu de la réunion ordinaire du 11 novembre 2021 tel que déposé. Adopté à l'unanimité.	
4.	Affaires découlant des réunions précédentes	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Avis SAPA, suivi à organiser</b> : M. Cadoz présentera un plan détaillé probablement en janvier</li> <li>▪ <b>Plan de rétablissement</b> : Les données du sondage sur le plan de rétablissement à planifier avec la direction jeunesse.</li> <li>▪ <b>Présentation des indicateurs du Centre d'excellence</b> : par le stagiaire de l'ENAP lors d'une prochaine rencontre de travail, le 27 janvier 2022.</li> <li>▪ <b>Comité de pairs en orthophonie</b> : Mme Lajeunesse mentionne que le comité de pairs en orthophonie voudrait nous présenter le résultat de leur travail, à planifier dans une rencontre de travail.</li> </ul>	<p>Suivi de l'Avis SAPA</p> <p>Plan de rétablissement</p> <p>Comité de pairs en orthophonie</p>
5.	Nouvelles du président-directeur général	<p>M. Lemieux se joint à la rencontre et présente le point du PDG :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Affichage de postes de plusieurs centaines de postes, le 16 décembre prochain</b> : Affichage dans tous les secteurs faisant suite aux conventions collectives signées Enjeu du désistement : demande de passer le message aux employés d'être sérieux et responsables dans leur démarche, prendre le temps de réfléchir et faire un choix éclairé, sinon cela bloque le système dans leur démarche et le processus de dotation de postes prend parfois jusqu'à deux ans à terminer. Affichage en première ligne pour les postes de jour : stratégie de la main d'œuvre indépendante (MOI) de postuler sur ces postes de catégorie 4, il faut arrêter absolument cette façon de faire, arrêter de combler les postes par la MOI qui souhaite travailler jusqu'en mai et prendre l'été en congé pour reprendre le travail en septembre. Réflexion sur l'objectif pour permettre d'intéresser nos employés à ces postes attractifs et diminuer la MOI. Il y a une réelle volonté d'afficher des postes attractifs, plusieurs employés veulent être à 4 jours/semaines.</li> </ul> <p>M Lemieux mentionne qu'actuellement, toute les demandes de MOI passe sur son bureau, ne les signe plus. M Lemieux les signe uniquement si quart de travail défavorable : nuit et fin de semaine et pour la première ligne signe des courtes durées. Présentement, il n'y a plus personne dans la région de Montréal qui fait</p>	

l'orientation comme MOI. Cette stratégie pour diminuer la MOI est concertée avec les autres CIUSSS. Pour la catégories 1, les infirmières d'agence font actuellement du TSO pour ne pas avoir de passe-droit.

M. Jolicoeur demande si des ARH et Techniciens en service social peuvent postuler sur des postes de TS. Mme St-Denis répond que l'ARH ne peut pas appliquer car il n'a pas la compétence de base. On fait la démarche avec chaque direction pour les affichages de poste si TS, TTS ou ARH si activités réservées. M Jolicoeur demande si on peut limiter le nombre de postes sur lesquels on peut postuler. M. Lemieux répond qu'on n'est pas encore rendu à ce point.

Mme Jarry-Béliveau amène le point que le problème avec le choix de la MOI par nos employés semble vouloir démontrer un symptôme de quelque chose de plus profond et la pandémie a mené une réflexion personnelle pour plusieurs, existe-t-il un mécanisme pour se questionner sur le point. M. Lemieux mentionne qu'il faut travailler sur l'attraction et concerter nos efforts à conserver la main d'œuvre, l'option d'aller vers la MOI ne devrait pas exister, il faut trouver l'équilibre pour que la MOI devienne marginale, les 16 établissements de la région de Montréal appliquent la même chose.

Mme Lajeunesse suggère pour limiter que les gens postulent sur plusieurs postes d'ajouter à l'affichage une description plus détaillée du milieu, de la clientèle, du secteur et des tâches, malgré qu'on ait maintenant ajouté un numéro de téléphone d'une personne à contacter. Mme St-Denis informe que la description sera en effet, plus terrain, quelques postes ont des vidéos et de l'information ajoutée.

Mme Bombardier amène le point du salaire offert à la MOI et demande si des conditions de travail améliorées sont offertes. M Lemieux mentionne que présentement avec les primes de la catégorie 1, c'est plus avantageux de travailler dans le public mais il y a d'autres choses. M. Lemieux fait part que nous sommes en discussion avec le MSSS pour un plafond salarial pour la MOI dans l'optique de privilégier nos employés.

- Les rassemblements sont interdits dans nos installations et aucun partage de nourriture, sauf des portions individuelles préemballées.
- Table des DSM : devrait être déposé au CGR pour être réactivé, lieu d'échanges mis de côté depuis 2 ans, Mme St-Denis a contribué à la remise sur pied de la table des DSM à l'échelle nationale, on y travaille, cela fait aussi le lien avec les associations professionnelles
- Une rencontre a eu lieu hier entre M. Lemieux et Mme St-Denis au CLSC Hochelaga-Maisonneuve et M. St-Georges et M. Jolicoeur sur le CECM et vu le départ de M. Lemieux. On a rementionné que la DSM est là pour nous soutenir et que nous relevons toujours du CA. On croit beaucoup au conseil professionnel. Le CECM a un rôle clé à jouer.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Lemieux remercie les membres pour leur collaboration à travers les années, il souhaite à tous un joyeux temps des fêtes. M. St-Georges souhaite bonne chance à M Lemieux dans ses futures réalisations, en son nom personnel et au nom des membres du conseil multidisciplinaire.</li> </ul>	
6.	Nouvelles de la DSM	<p>Mme St-Denis présente le point de la DSM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Covid : beaucoup de dépistage en augmentation, la transmission communautaire est vers la hausse, augmentation légère des hospitalisations</li> <li>▪ Vaccination des travailleurs de la santé et 3<sup>e</sup> dose, après au moins 6 mois de la deuxième dose, tel qu'indiqué dans topo du PDG, 3<sup>e</sup> dose sur une base volontaire, donc en dehors de l'horaire de travail mais ne peut se positionner dans chaque direction, certains gestionnaires pourraient l'autoriser sans l'impact sur l'offre de service</li> <li>▪ 5-11 ans, nous sommes présents dans toutes les écoles</li> <li>▪ M. St-Georges demande s'il y a une augmentation des plages ou tests rapides vu la congestion. Plusieurs initiatives : les écoles primaires et les services de gardes recevront des kits de tests rapides et pourront se réapprovisionner dans les CLSC avec un formulaire dans les services de gardes.</li> <li>▪ Étant donné notre belle offre de service, on est les seuls en périphérique à offrir du sans RV donc on a 30% des gens qui viennent de la Montérégie, Laval et Laurentides qui viennent consommer des dépistages. La LSSSS mentionne qu'on peut aller chercher notre service où on veut.</li> <li>▪ On va devoir continuer de travailler à long terme avec la Covid, cela devient une forme endémique, il faut se préparer à l'intégrer dans nos services.</li> </ul> <p>M. Landry présente le point du centre d'excellence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation du rapport du stagiaire de l'ENAP en janvier sur les indicateurs du centre d'excellence</li> <li>▪ 4 conférences Midis à savoir : Dont une ce midi : Conférence sur la violence conjugale, beaucoup de participants</li> <li>▪ 3 Regroupements disciplinaires cet automne dont les techniciens en travail social, les psychologues et les ergothérapeutes. L'organisation de 9 regroupements est prévue pour l'hiver prochain.</li> <li>▪ Suite au regroupement disciplinaire il y avait une volonté de Comité de pairs par les psychologues : M. St-Georges demande à Mme Lajeunesse si nous avons reçu une demande de création de comité de pairs, il y en a aucune présentement.</li> <li>▪ Page web devrait être finalisée en décembre, lancement prévu fin janvier. M. St-Georges fait un rappel aux nouveaux membres d'envoyer leur descriptif et une photo pour la page web</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Volet recherche : Commence à faire du jumelage le centre de recherche de l'IUSMM et le DITSA-DP-SAPA, besoins prioritaires qui ont été identifiés, sommes à regarder le profil des chercheurs pour faire l'arrimage. Mme Bombardier demande si une formation pour les technologues a été trouvée, Mme Bombardier mentionne un projet de recherche au CHUM, qui utilise l'hypnose chez les enfants pour passer des tests diagnostiques. M Landry suggère de parler avec Mme France Deslauriers pour suggérer la formation.</li> </ul>	
7.	Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire	<p>M. St-Georges présente le point des nouvelles du président :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il annonce le départ de M. Benharrat du CECM. Une discussion s'ensuit sur l'engagement des membres, le défi de libérations et l'importance de faire un retour avec M. Benharrat pour une discussion sur sa démission et le sujet des primes versées, discuté à la dernière rencontre. Mme St-Denis mentionne que pour la catégorie 1 les primes allaient être versées lors des libérations CECM mais n'a pas encore de nouvelles pour la catégorie 4.</li> <li>Successeur du PDG : Mme St-Denis explique le long processus de nomination du PDG.</li> <li>M. Jolicoeur demande à M. St-Georges de faire un petit résumé de l'ACMQ.</li> <li>Remise des prix de l'ACMQ a été animée par Émilie Mercier maintenant Coordonnatrice clinico-administrative et anciennement membre de l'exécutif du CECM. Les prix étaient subventionnés par la Caisse Desjardins, celle du réseau de la santé. Ce projet, a déjà eu une existence au sein de HMR. On déplore la perte de cette initiative qui se voulait une occasion de reconnaissance pour les membres du CM. On souhaite le redémarrage de cette initiative au CIUSSS.</li> </ul>	
8.	Avis Commission Laurent	L'avis du conseil multidisciplinaire sur le rapport de la Commission Laurent est déposé séance tenante.	 <p>Avis Commission Laurent</p>
9.	Suivi des comités relevant du CECM		
	9.1 Rapport du comité de coordination des comités de pairs	Mme Lajeunesse fait part que durant l'année nous avons eu un comité de pairs actif. Ils ont complété leurs travaux, il reste à finaliser un guide pratique et le diffuser. Un effort de promotion dans les 5 regroupements disciplinaires a eu lieu. M. St-Georges a rencontré les conseillers cadres, une promotion à l'AGA a été faite à cette occasion. On regarde d'autres avenues pour la promotion. Mme St-Denis suggère une méthode alternative, les SVO à travers une note de service, pour publiciser le comité. M Jolicoeur suggère la présence d'un membre de l'exécutif au SVO. Mme Bombardier propose un sondage post recrutement.	 <p>CCCP_CECM_2021-1 2-09</p>

	9.2 Rapport du comité de maintien et promotion des compétences	<p>M. Jolicoeur mentionne que la lettre d'entente 31 n'existe plus. Elle a été intégrée dans la CC. Le budget a passé de 0,25 à 0,28% de la masse salariale. On est rendu à 79% des formations décrites par le Ministère.</p> <p>M. St-Georges informe que nous devons faire des efforts de promotion pour sensibiliser le personnel qu'il reste de l'argent pour les formations. Mme Lajeunesse et Mme Jarry Boileau mentionnent une disparité d'acceptation des formations entre la 1<sup>er</sup> et 3<sup>ième</sup> ligne. M. St-Georges souhaite planifier à plus long terme la formation, un plan sur 3 ans avec une répartition des sommes.</p>	 SDG CMPC
	9.3 Rapport du comité des communications	<p>Mme Bombardier mentionne qu'ils ont des contacts avec le service des Communications mais on a changé deux fois d'interlocuteur depuis Mme Gombé. Le projet de 2022, c'est de communiquer mensuellement avec nos membres. Mme Bombardier demande à Mme St-Denis pour le Cyberimpact, distribution de courriel si possibilité de l'utiliser et d'avoir un accès ou qu'on achète une licence. Mme Bombardier va demander à Marie-Pierre Gagné des communications. Mme St-Denis va assurer le suivi.</p>	 SDG CCOM
	9.4 Rapport du comité trésorerie	<p>M Douadi mentionne la distribution du budget.</p> <p>Mme Leblanc ajoute le suivi au niveau des heures. Il y a 4 membres de l'exécutif dont les heures ne rentrent pas dans le département du conseil multidisciplinaire. Il va y avoir un autre transfert comptable à faire. Les comités de pairs vont être dans leur département donc nous n'aurons pas accès aux heures comptabilisées.</p>	 SDG CTresorerie
	9.5 Rapport du comité d'AGA	<p>Mme Sicard résume les collaborations pour l'AGA 2021 et les travaux à venir pour l'AGA 2022.</p>	 SDG CAGA
	9.6 Rapport du comité statuts et règlements	<p>M. St-Georges mentionne qu'on a commencé des travaux sur les statuts et règlements. On devra présenter les modifications à la prochaine AGA 2022.</p>	 SDG SETR
10.	Pénurie catégorie 4	<p>M. St-Georges mentionne que M. Lemieux dans les nouvelles du PDG a discuté du point et les questions ont été posées.</p>	
11.	Varia	<p>Nil</p>	
12.	Prochaine réunion ordinaire	<p>La prochaine réunion ordinaire aura lieu le 13 janvier 2022 de 10 h00 à 12 h00.</p>	
13.	Clôture de la réunion.	<p>Il est <b>PROPOSÉ</b>, dûment <b>APPUYÉ</b> et unanimement <b>RÉSOLU</b> de lever la réunion à 12 h00.</p>	

---

Président

---

Secrétaire